



# Pomme de terre

**N°07**  
**09/05/2017**



### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOÏTE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

Pdt primeur île de Ré :  
Thierry MASSIAS  
**CDA 17**  
[thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr)

Zone Limousin :  
Noëllie LEBEAU  
**CDA 23**  
[noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr](mailto:noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr)

Zone Aquitaine :  
Camille MALPEYRE  
**FREDON AQUITAINE**  
[c.malpeyre@fredon-aquitaine.org](mailto:c.malpeyre@fredon-aquitaine.org)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pomme de terre  
N°07 du 09/05/2017 »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Pomme de terre

#### • Situation générale :

Sur l'Île de Ré, les arrachages des cultures qui étaient bâchées sont pratiquement terminés.

Bon développement des plantes dans le sud de la Nouvelle Aquitaine.

Les plantations sont toujours cours dans le secteur Limousin.

#### • Mildiou :

Sur l'Île de Ré, les cultures de plein champ sont relativement saines pour le moment.

D'après la modélisation, le risque mildiou est nul pour les secteurs aquitain et limousin.

- **Rhizoctone brun** : sur l'Île de Ré, comme la semaine précédente, quelques lots présentent à l'agrégage des symptômes significatifs de rhizoctone brun sous différentes formes (crevasses, sclérotés, perforations, déformations).

- **Taupins** : des dégâts sont signalés sur les chaînes de tris, pour le secteur Ile de Ré.

- **Doryphores** : la présence d'adultes est signalée sur l'Île de Ré et le Marmandais.

**D'importants dégâts de gel sont signalés dans le secteur de la Haute-Landes. Un point précis sur la situation sera fait dans le prochain BSV.**

# Pomme de terre

## • Situation générale

Sur l'Ile de Ré, les arrachages des cultures qui étaient bâchées sont pratiquement terminés. Les volumes commercialisés en plein champ sont encore limités (car le marché est encore timide).

Dans le Marmandais et les Landes, les stades des plantes sont très variables, allant de 10 cm de diamètre à boutons floraux. Les plantations ne sont toujours pas terminées en Limousin. Sur les parcelles implantées mi-avril, les pommes de terre sont pour la plupart au stade germination (BBCH 01 à 07). Les plus avancées sont levées (BBCH 09). Globalement, il y a peu d'évolution depuis la semaine dernière, le froid ayant limité le développement des plantes.

## • Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Les semaines passées, pour le secteur de l'Ile de Ré, les foyers importants qui s'étaient développés sur les cultures bâchées ont été difficilement maîtrisés. Depuis, la situation des cultures de plein champ est beaucoup plus saine (quelques taches peuvent être notées, mais rarement). Cependant, en présence d'inoculum et de conditions favorables (pluies / irrigations), le risque demeure sur l'Ile (principalement sur le secteur d'Ars en Ré).

### Mesures à prendre :

Les conditions sèches conduisent à des irrigations plus resserrées, mais il est important de favoriser toutes les mesures qui limitent la durée d'humectation du feuillage ou l'humidité stagnante :

- éviter les aspersion pendant les journées au ciel couvert et sans le moindre vent,
- contrôler l'humidité à l'intérieur de la butte et ne pas se fier uniquement à l'aspect général,
- ne pas effectuer des irrigations trop importantes qui favorisent le maintien d'eau dans les creux.

Dans le Marmandais et les Landes, on ne signale pas de nouveau symptôme ; les cultures sont saines.

### Modélisation :

*Pour prendre en compte le risque mildiou, nous vous rappelons qu'il faut que la parcelle ait atteint les 30% de levée. Pour le BSV, le modèle MILEOS® ne prend pas en compte les différentes opérations (irrigation, traitements...) que vous avez réalisées dans votre parcelle : tenez en compte dans le raisonnement de votre stratégie de protection.*

Pour le sud Nouvelle-Aquitaine, le seuil indicatif de risque est nul pour l'ensemble des secteurs modélisés.

Stations	Département	Potentiel de sporulation (niveau de risque)	Sporulation réelle (seuil indicatif de risque)		
			VS	VI	VR
Birac-sur-Trec	47	Nul	Non	-	-
Duras	47	Nul	Non	-	-
Hourtin	33	Nul	Non	-	-
Estibeaux	40	Nul	Non	Non	-
Labouheyre	40	Nul	Non	Non	-

En Limousin, la situation a peu évolué depuis la semaine dernière. La période de risque a démarré, pour les variétés sensibles uniquement, sur les secteurs de Lubersac, Objat et Verneuil sur Vienne (4ème génération en cours).

Stations	Département	Potentiel de sporulation (niveau de risque)	Sporulation réelle (seuil indicatif de risque)		
			VS	VI	VR
Lubersac	19	Nul	Non	-	-
Objat	19	Nul	Non	-	-
Verneuil sur Vienne	87	Nul	Non	-	-

Pour le secteur Ile de Ré, cette donnée ne peut pas être prise en considération, car cette version du modèle Miléos® n'intègre pas les irrigations. Pour les 3 stations (Ars en Ré, Sainte Marie de Ré et le Bois Plage), il sous-estime le risque (les irrigations soutenues avant la pluie ont été favorables aux sporulations).

**Évaluation du risque :** un régime d'averses orageuses, alterné d'éclaircies, est annoncé pour toute cette fin de semaine en Limousin mais les températures dépasseront rarement les 20°C. Les pommes de terre sont de toute façon trop peu avancées pour qu'il y ait un risque mildiou.

Dans le sud Nouvelle-Aquitaine, soyez vigilants, Météo France prévoit des orages à partir de demain. En conséquence, la mise en place d'une gestion du risque mildiou dans vos parcelles pourra être nécessaire.

### • Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*)

Pas d'évolution notable depuis la semaine dernière sur le secteur Ile de Ré : quelques lots présentent à l'agrégage des symptômes de rhizoctone brun sous différentes formes (crevasses, sclérotés, perforations, déformations). Environ 15% des lots sont concernés par des dégâts significatifs (de 5 à 20 % de tri lié au rhizoctone). Par contre, cela ne reflète pas les pertes à la parcelle, car un premier tri est effectué sur les arracheuses par le producteur.

**Éléments de biologie :** le rhizoctone brun est une maladie qui provoque des dommages variés à différents stades du cycle de végétation de la pomme de terre et dont l'agent responsable est un champignon du sol, *Rhizoctonia solani*. Ce champignon est très polyphage et se développe également sur de très nombreuses cultures (maïs, betterave, tomate, haricot, luzerne et même sur certains adventices comme les chénopodes ou les amarantes). Le champignon se conserve dans le sol jusqu'à 30 à 40 cm de profondeur sous forme de sclérotés ou en saprophyte sur les débris végétaux. Son développement optimum se situe entre 18 et 25°C mais s'active dès 4 à 5°C. En production de pomme de terre, AG3 est le principal groupe d'anastomose (AG's) produisant des sclérotés sur les tubercules de pomme de terre.

*Précisions : des perforations de tubercules peuvent être occasionnées par du rhizoctone brun et pas systématiquement par des taupins. Ainsi, il est nécessaire d'affiner le diagnostic :*



Perforations liées au rhizoctone / Perforations de taupins (ACPEL) Différents autres symptômes de *Rhizoctonia solani* (ACPEL)

### Rhizoctone brun / mesures prophylactiques généralistes :

Itinéraire technique	Leviers contre le rhizoctone brun
Implantation de la culture : <ul style="list-style-type: none"> <li>en butte ou en billon</li> <li>profondeur de plantation</li> <li>conditions de plantation</li> </ul>	Planter en billon est préférable. Éviter le buttage définitif en sols non ressuyés Planter superficiellement : 10-12 cm dans un billon, 15 cm dans une butte Planter quand la température du sol est supérieure à 10°C : les semis précoces sont les plus à risque. Éviter les préparations de sol trop aérées (terre soufflée)
Le plant (semence)	À réception des plants, vérifier l'absence de sclérotés par l'observation d'un échantillon lavé. Utiliser du plant réchauffé et réveillé
Choix variétal	Choisir des variétés dont la peau du tubercule subérise rapidement
Irrigation	Éviter les stress hydriques et les excès d'eau : adapter les apports au plus près des besoins sans les fractionner (en cas d'utilisation de pivots notamment)
Enherbement	Beaucoup d'adventices sont hôtes
Fertilisation	Éviter les excès et les carences
Défanage	Écourter le délai défanage-récolte (ne pas dépasser 3 semaines) Privilégier un défanage mécanique avec arrachage des fanes
Après la récolte de pomme de terre	Après récolte, réaliser régulièrement des travaux superficiels pour éliminer les repousses de pommes de terre et les adventices et planter la culture suivante sans labour, en continuant à veiller à l'élimination des repousses

**Évaluation du risque :** en théorie, les conditions de plantation de cette année n'étaient pas favorables à l'expression de ce champignon. Cependant, la pression d'inoculum dans le sol de certaines parcelles, des irrigations parfois importantes, des allongements de la durée dans le sol des tubercules pourront conduire à une augmentation de ces dégâts.

- **Taupins**

Pour le secteur Ile de Ré, sur la chaîne de conditionnement, des perforations de taupins sont notées depuis deux semaines.

Un lien à la parcelle peut être opéré : les parcelles à rotations longues semblent les plus concernées (à rapprocher avec la présence d'un couvert végétal favorable aux pontes de ce coléoptère).

- **Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)**

Pas d'évolution notable depuis la semaine dernière sur l'Ile de Ré : des adultes sont présents sur certaines parcelles. À ce jour, il n'est pas noté de pontes. La présence de ce ravageur, adulte uniquement, est également notée dans le Marmandais.



Larve de taupin et galerie sur pomme de terre  
(Crédit Photo : ACPEL)



Adultes, pontes caractéristiques et éclosions des jeunes larves (Crédit Photo : ACPEL)

**Évaluation du risque :** surveiller les premières pontes. Le risque ne devient important qu'à partir des premières éclosions (car les larves consomment rapidement beaucoup de végétation).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :**

Les premiers bulletins « pomme de terre primeur » sont rédigés sur la base d'observations réalisées dans le contexte de l'île de Ré. Les notations de parcelles fixes sont réalisées par le technicien de la CA17 et sont complétées par des retours de suivis techniques de la coopérative UNIRE. Ce bulletin sera progressivement enrichi avec les notations des autres bassins de production : observations réalisées par les techniciens CDA19, CDA23, CDA87 + FREDON Limousin + Comité Centre et Sud + Midi Agro Consultant, Ortolan, CA47 + FREDON Aquitaine.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*